

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

**Grant Thornton**  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris  
France

## **Atos Origin S.A.**

Société Anonyme  
80, quai Voltaire  
95870 Bezons

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

**Grant Thornton**  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris  
France

## **Atos Origin S.A.**

Société Anonyme  
80, quai Voltaire  
95870 Bezons

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Atos Origin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2010 s'établit à 2 309 065 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

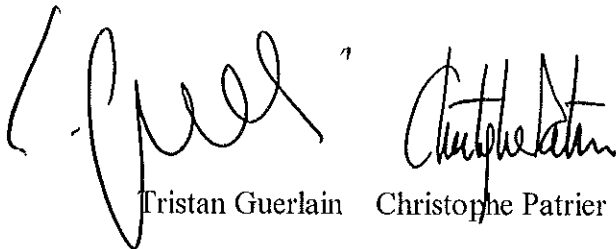
Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

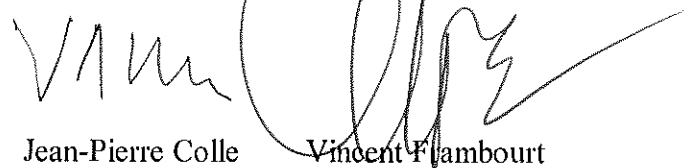
Deloitte & Associés

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton International*



Tristan Guerlain    Christophe Patrier



Jean-Pierre Colle    Vincent Flamhourt

#### C.4.4 Etats financiers

##### Etat de la situation financière

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Immobilisations incorporelles	Note 1	98 887	99 389
Immobilisations corporelles	Note 2	222	320
Titres de participation	Note 3	2 309 114	2 322 012
Autres immobilisations financières	Note 3	630 982	380 023
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>2 939 205</b>	<b>2 801 744</b>
Clients et comptes rattachés	Note 4	6 393	4 120
Autres créances	Note 4	367 618	325 872
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Note 5	1 665 322	298 269
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 639 313</b>	<b>628 261</b>
Comptes de régularisation	Note 6	3 754	4 783
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4 480 502</b>	<b>3 434 788</b>
<b>PASSIF</b>			
(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capital social		69 914	69 720
Prime d'émission et de fusion		1 414 123	1 409 936
Réserve légale		6 972	6 972
Autres réserves et report à nouveau		285 924	157 209
Résultat de l'exercice		69 674	128 712
<b>Capitaux propres</b>	Note 7	<b>1 086 607</b>	<b>1 772 549</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 8	<b>32 780</b>	<b>22 327</b>
Dettes financières	Note 9	847 105	849 731
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 10	16 083	8 653
Autres dettes	Note 10	737 318	781 010
<b>Total des dettes</b>		<b>1 660 506</b>	<b>1 639 394</b>
Comptes de régularisation		562	518
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>3 480 502</b>	<b>3 434 788</b>
<b>Compte de résultat</b>			
(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Chiffre d'affaires	Note 11	42 097	42 357
Autres produits		300	10
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>42 398</b>	<b>42 367</b>
Achats consommés		-11 908	-11 190
Impôts et taxes		-50	-219
Dotations aux amortissements et aux provisions		-3 186	-1 093
Autres charges	Note 12	-19 773	-19 773
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-24 817</b>	<b>-32 275</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>17 581</b>	<b>10 092</b>
Résultat financier	Note 13	75 987	108 578
<b>Résultat courant</b>		<b>93 568</b>	<b>118 670</b>
Résultat exceptionnel	Note 14	-7 275	-1 189
Impôt sur le résultat	Note 15	-12 902	11 231
<b>Résultat net</b>		<b>69 674</b>	<b>128 712</b>

## C.4.5 Annexes aux états financiers de la Société Mère

### Activité d'Atos Origin SA

Atos Origin SA a pour principales activités :

- la gestion de la marque Atos Origin ;
- la détention des participations du Groupe ;
- la centralisation des activités de financement.

Le chiffre d'affaires est constitué des redevances de marque reçues des filiales du Groupe.

La Société Atos Origin SA est la holding du groupe Atos Origin, dont elle est la Société Mère, et à ce titre établit des comptes consolidés.

### Faits caractéristiques

#### La création d'un acteur majeur dans les services informatiques

Le 14 décembre 2010, Atos Origin et Siemens ont annoncé leur intention de former un partenariat stratégique global dont les points majeurs sont décrits dans la section C.1.6 de la Revue Opérationnelle de la manière suivante :

Le 14 décembre 2010, Atos Origin et Siemens ont annoncé leur intention de former un partenariat stratégique global. Dans ce cadre, Siemens s'est engagé à apporter à Atos la quasi-totalité des actifs de sa division Siemens IT Solutions and Services (SIS) pour un montant total de 850 millions d'euros, afin de créer un leader européen des services informatiques. En contrepartie, Siemens deviendra le deuxième actionnaire d'Atos Origin, à hauteur d'environ 15% du capital, avec un engagement de conservation de ses titres de cinq ans. Cette opération fera d'Atos Origin un champion européen des services informatiques avec un chiffre d'affaires 2010 pro forma d'environ 8,7 milliards d'euros et un effectif de 78.500 salariés dans le monde. En outre, les deux groupes ont signé un contrat commercial d'une valeur de 5,5 milliards d'euros sur une durée de 7 ans aux termes duquel Atos Origin fournira à Siemens des services d'infogérance et d'intégration de systèmes. A l'issue de l'opération, Atos Origin disposera de la plus grande plateforme d'infogérance en Europe et bénéficiera d'un positionnement unique pour développer les offres de Cloud, d'intégration de systèmes ERP, énergie et PLM. L'opération permettra également l'accélération du développement des activités de services électroniques et de paiements d'Atos Origin.

### Points clés de l'opération

**La création d'un acteur majeur en Europe dans le domaine des Services Informatiques** : en échange de l'apport de sa division informatique, Siemens recevra 12,5 millions d'actions d'Atos Origin, représentant environ 15% du d'Atos Origin (à l'issue de l'augmentation de capital) et une soulte d'environ 436 millions d'euros, dont 250 millions seront payés par Atos Origin par compensation avec le prix de souscription d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes qui seront émises par Atos Origin au bénéfice de Siemens à la date de réalisation de l'opération, de sorte que Siemens recevra un paiement en numéraire d'environ 186 millions d'euros (sous réserve d'ajustements fondés sur le niveau de dette, de trésorerie et de besoin en fonds de roulement de SIS à la date de réalisation de l'opération).

- Siemens assistera Atos Origin dans l'intégration de SIS, un actif qui a fait l'objet d'une importante restructuration avant l'opération, pour renforcer son profil opérationnel, afin de générer de fortes synergies dans un futur proche. Une fois achevé le processus d'information et de consultation des salariés et des instances représentatives du personnel concernées, et une fois l'opération réalisée, une restructuration supplémentaire des effectifs de SIS portant sur 1.750 personnes relevant principalement de fonctions supports, dont 650 en Allemagne, sera mise en oeuvre. Siemens prendra à sa charge, à hauteur de 250 millions d'euros, les coûts et dépenses encourus au titre de cette restructuration, ainsi que les coûts d'intégration y afférents.
- L'opération a fait l'objet d'une procédure de consultation du comité d'entreprise européen d'Atos Origin, qui a rendu son avis en janvier 2011. Elle a également obtenu l'autorisation des autorités de concurrence américaines et européennes, respectivement les 18 et 25 mars 2011. La réalisation de l'opération est prévue pour début juillet 2011 après l'approbation des actionnaires d'Atos Origin.

**Un des plus importants contrats d'infogérance jamais conclu dans le secteur des services informatiques :** dans le cadre de leur alliance industrielle de long terme, Atos Origin et Siemens ont conclu un contrat commercial de prestations de services, aux termes duquel Atos Origin fournira à Siemens des prestations de services d'infogérance et d'intégration de systèmes, d'une valeur totale d'environ 5,5 milliards d'euros, sur une durée de 7 ans, à des niveaux de marge positifs.

**La formation d'un partenariat stratégique entre Atos Origin et Siemens :** Atos Origin et Siemens ont conclu un partenariat stratégique en matière d'innovation visant à renforcer les offres en matière de Services Transactionnels de Haute Technologie (HTTS) d'Atos Origin. Cet accord permettra à Atos Origin d'accélérer la croissance de son chiffre d'affaires par la mise en place d'une politique de collaboration commerciale entre les parties leur permettant d'offrir des solutions intégrées et complémentaires lors d'appels d'offres significatifs et par la mise en commun des efforts de recherche et de développement sur des niches de marché. Dans le cadre de ce partenariat, qui permettra notamment à Atos Origin de bénéficier des programmes Siemens One, Atos Origin et Siemens ont prévu la mise en œuvre d'une pratique de cross selling et d'échange de savoir-faire au bénéfice des deux groupes et le développement conjoint de nouveaux produits et solutions sur HTTS. Atos Origin et Siemens se sont engagés, à cet effet, à investir 50 millions d'euros chacun dans l'Innovation. Cet accord permettra enfin aux parties de répondre ensemble aux besoins croissants sur les activités transactionnelles dans des secteurs à forte croissance tels que la santé, l'énergie, le transport et l'industrie.

#### **Intérêt de l'opération pour les actionnaires d'Atos Origin**

L'opération devrait être immédiatement créatrice de valeur pour les actionnaires d'Atos Origin. Sans incidence sur le bénéfice par action au titre de 2011, elle devrait entraîner une hausse de celui-ci à hauteur de 50 % en 2013 et permettre à moyen terme une croissance du chiffre d'affaires d'Atos Origin.

L'opération ne devrait pas accroître l'endettement financier de la Société dans la mesure où elle ne prévoit qu'un paiement par Atos Origin de 186 millions d'euros en numéraire, sous certaines réserves et ajustements fondés sur le niveau de dette, de trésorerie et de besoin en fonds de roulement de SIS à la date de réalisation de l'opération. A cet égard, il est rappelé qu'Atos Origin prévoit un endettement financier net à zéro fin 2012. L'opération permet donc à Atos Origin de préserver, voire d'accroître à horizon 2013, ses capacités d'acquisition notamment dans le domaine des Services Transactionnels de Haute Technologie (HTTS) tout en confortant sa place d'acteur majeur dans un secteur en voie de consolidation.

#### **La création d'un champion des Services Informatiques**

Cette opération constitue une étape clé dans la stratégie d'Atos pour atteindre la taille nécessaire et croître fortement dans les activités de services informatiques et HTTS. Atos Origin et SIS présentent en effet de très fortes complémentarités en termes de secteurs, de géographies, de lignes de services et de clients.

A l'issue de l'opération, Atos Origin deviendra un acteur incontournable dans le secteur, avec une présence dans 42 pays et un effectif total de 78.500 salariés. Ce rapprochement contribuera également à accélérer sa croissance, en lui permettant d'améliorer sa visibilité, à augmenter la valeur pour ses actionnaires et accroître le niveau des services fournis à ses clients.

Selon les études de marché<sup>8</sup>, le chiffre d'affaires 2010 pro forma d'Atos Origin serait, en tenant compte de l'opération, d'environ 8,7 Mds€, celle-ci devenant ainsi la première société de services informatiques et d'infogérance en Europe, et le septième acteur mondial en matière de services informatiques. Atos Origin bénéficiera également d'un positionnement unique pour développer des offres de Cloud, activité pour laquelle est prévue une forte croissance dans les prochaines années.

L'opération, qui résultera en un accroissement significatif de la base de clients et du portefeuille d'offres d'Atos Origin, devrait également améliorer sa visibilité et lui offrir de nouvelles opportunités commerciales, en lui permettant d'accroître sa capacité à gagner de futurs contrats, notamment de gros contrats d'infogérance pour des clients multinationaux.

### **Contrôle Fiscal**

Durant l'année 2010, Atos Origin SA et les principales sociétés appartenant au groupe fiscal ont fait l'objet d'un contrôle fiscal ; les conséquences du contrôle fiscal n'ont pas été significatives pour la Société.

### **Règles et méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice 2010 ont été arrêtés dans le respect des principes comptables généraux arrêtés en France (règlement CRC 99-03) et notamment des éléments suivants :

- prudence ;
- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Les comptes annuels sont établis et présentés en milliers d'euros.

---

<sup>8</sup>Source : Gartner (Avril 2010) et Atos



## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et de malis de fusion. Les logiciels sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis linéairement sur les durées d'utilisation prévues.

Le mali de fusion acquis antérieurement à l'année 2004 est amorti linéairement sur 20 ans. La Société a appliqué le Règlement CRC 2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées pour les opérations qui sont intervenues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ces malis de fusion sont sujets à un test de dépréciation annuel à l'issue duquel une dépréciation est constatée lorsque le montant total du mali de fusion et de la valeur brute des titres de participation, est supérieur à la valeur d'entreprise.

Cette valeur d'entreprise est déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie assises sur les données budgétaires approuvées par la direction et couvrant une période de trois ans.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles (bâtiments / agencements) sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisitions excluant toutes charges financières.

L'amortissement est calculé linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

- Constructions : 20 ans
- Agencements et installations : 5 à 10 ans

## **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont composées de titres de participation et d'autres immobilisations financières telles qu'actions propres et prêts.

Les titres de participations sont comptabilisés au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'usage déterminée de la manière suivante :

- pour les entités opérationnelles la valeur d'usage est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise mentionnée ci-dessus ;
- Pour les sociétés holding la valeur d'usage est déterminée en tenant compte de leur quote-part de situation nette.

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Ces 1 293 actions Atos Origin ne sont détenues ni dans le cadre d'un contrat de liquidité ni dans le cadre d'attributions d'actions gratuites ou de stock-options.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur moyenne pondérée des cours de bourse d'Atos Origin du mois de décembre.

Les prêts sont essentiellement des opérations intra-groupe.

## **Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation.

Les créances et comptes rattachés en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de leur actualisation à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

## Tableau de la trésorerie et équivalent de trésorerie

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'inventaire dans le cadre du contrat de liquidité ou acquises dans l'intention de les attribuer gratuitement ou en stock option.

Pour les actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité, une dépréciation est constituée quand la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur moyenne pondérée des cours de bourse du mois de décembre.

Les actions destinées à être attribuées sur les plans Management Investment Plan (MIP) et Long Term Incentive Plan (LTI) ont été évaluées à la valeur d'achat pour celles acquises en 2008, et à la valeur nette comptable au 31 décembre 2007 pour les autres, suite aux changements de méthodes intervenus en 2008 :

- Application de l'avis 2008-17 du CNC ;
- Application du règlement 08-15, art 6 du CRC ;
- Application de la recommandation du CNC n° 2009-R-01 du 5 février 2009.

## Comptes de régularisation

Les charges à répartir comprennent exclusivement des frais d'émission d'emprunt étalés linéairement sur la durée de vie de l'emprunt.

## Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation correspondante.

Quand un titre de participation est complètement déprécié une provision supplémentaire pour risque peut être constatée quand la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'usage.

Une provision pour charges est comptabilisée pour les actions gratuites et les options d'achat d'actions de façon à étaler le coût des attributions d'actions gratuites et des plans d'options d'achat d'actions sur la durée d'acquisition des droits par les bénéficiaires, conformément :

- A l'avis 2008-17 du CNC ;
- Au règlement 08-15, art 6 du CRC ;
- A la recommandation du CNC n° 2009-R-01 du 5 février 2009.

## Note 1 Immobilisations incorporelles

### Tableau de variation des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	31 décembre 2010
Immobilisations incorporelles brutes	183 539		-69 621	113 918
Amortissement des immobilisations incorporelles	-7 878	-502		-8 380
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-76 272		69 621	-6 651
Total des amortissements et dépréciations	-84 150	-502	69 621	-15 031
<i>Dont : - exploitation</i>		-10	-	
<i>- financier</i>			-	
<i>- exceptionnel</i>		-492	-	
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>99 389</b>	<b>-502</b>	<b>-</b>	<b>98 887</b>

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un mali de fusion résultant de l'apport d'Atos Investissement 6 à Atos Origin SA en 2004.

Ce mali technique a été affecté aux différents actifs apportés pour permettre un suivi dans le temps de sa valeur et est ventilé par pays comme suit :

- France : 40,8 millions d'euros ;
- Espagne : 63,1 millions d'euros ;
- Suède : 69,6 millions d'euros.

Le mali concernant la Suède été sorti de l'actif faisant suite à la cession des activités, ce mali étant complètement déprécié.

Les autres malis de fusion sont comptabilisés pour une valeur brute de 9,7 millions d'euros.

Ces malis sont dépréciés linéairement.

## Note 2 Immobilisations corporelles

### Tableau de variation des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	Acquisition Dotations	Cessions/ Reprises	31 décembre 2010
Immobilisations corporelles brutes	2 684	-	-	2 684
Amortissement des immobilisations corporelles	-2 364	-98	-	-2 462
<i>Dont exploitation</i>		-98	-	
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>320</b>	<b>-98</b>	<b>-</b>	<b>222</b>

Elles sont composées principalement d'un terrain et de constructions pour une valeur brute de 1,7 million d'euros et d'agencements pour un montant de 1,0 million d'euros.

## Note 3 Immobilisations financières

### Tableau de variation des immobilisations financières brutes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	31 décembre 2010
Titres de participation groupe	2 467 131	1 475	-1 001	2 467 605
Titres de participation hors groupe	139	-	-	139
Actions propres	92	-	-	92
Autres titres immobilisés	85	-	-	85
<b>Total titres de participation</b>	<b>2 467 447</b>	<b>1 475</b>	<b>-1 001</b>	<b>2 467 921</b>
Prêts et intérêts courus	130 913	411	-1 437	129 887
Autres	249 110	151 985	-	401 095
<b>Total autres immobilisations financières</b>	<b>380 023</b>	<b>152 396</b>	<b>-1 437</b>	<b>530 982</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 847 470</b>	<b>153 871</b>	<b>-2 438</b>	<b>2 998 903</b>

Les acquisitions de titres correspondent essentiellement à des augmentations de capital de plusieurs filiales :

- Atos Consulting pour 0,4 million d'euros ;
- Atos Worldgrid pour 1,0 million d'euros.

La diminution des titres de participation concerne la vente d'Atos Worldgrid à Atos Intégration pour 1.0 million d'euros.

Les remboursements de prêts concernent Atos Origin Pty (Afrique du Sud) pour 1,4 millions d'euros.

Le poste « Autres immobilisations financières » correspond au dépôt versé au titre du programme de titrisation de créances commerciales.

#### Tableau de variation des dépréciations sur immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	31 décembre 2010
Titres de participation groupe	-145 186	-15 441	2060	-158 567
Titres de participation hors groupe	-112	-	-	-112
Actions propres	-52	-	9	-43
Autres titres immobilisés	-85	-	-	-85
<b>TOTAL</b>	<b>-145 435</b>	<b>-15 441</b>	<b>2 069</b>	<b>-158 807</b>
<i>Dont financier</i>		<i>-15 441</i>		

Les dotations de la période portent sur :

- Atos Origin International SAS pour 6,1 millions d'euros ;
- Atos Participation 2 pour 3,4 millions d'euros ;
- Atos Consulting pour 5,9 millions d'euros.

La reprise de la période est relative à Atos IT Brazil pour 2,1 millions d'euros.

#### Tableau de valeur nette des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participation groupe	2 467 605	-158 567	2 309 038
Titres de participation hors groupe	139	-112	27
Actions propres	92	-43	49
Autres titres immobilisés	85	-85	-
Prêts et intérêts courus	129 887	-	129 887
Autres	401 095	-	401 095
<b>TOTAL</b>	<b>2 998 903</b>	<b>-158 807</b>	<b>2 840 096</b>

#### Tableau de ventilation des prêts et autres immobilisations financières par échéance

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre 2010	A moins de 1 an	A plus de 1 an
Prêts et intérêts courus	129 887	129 887	-
Autres	401 095	401 095	-
<b>TOTAL</b>	<b>530 982</b>	<b>530 982</b>	<b>-</b>

Les charges à payer sur les intérêts s'élèvent à 0,3 million d'euros (2009 : 0,5 million d'euros)

## Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10	% de titres détenus	Bénéfice net au 31/12/10	Capitaux propres
<b>I – Informations détaillées</b>					
Filiales (50 % au moins de capital détenu)					
<b>France</b>					
Atos Worldline	110 015	110 015	100%	16 678	141 320
Atos Investissement 5	618 681	618 681	100%	40 709	663 609
Atos Origin Infogérance	101 776	101 776	92%	-11 459	16 675
Atos Origin Formation	2	2	100%	829	1 319
Atos Origin Intégration	59 906	59 906	92%	-29 672	-6 023
Atos Consulting	16 539	9 096	68%	-185	1 312
Atos Origin Participation 2	30 616	23 928	100%	199	16 325
Atos Origin International	30 878	0	100%	-20 273	-14 148
Atos Investissement 10	11 140	11 140	100%	4	10 336
Atos Origin Management France	40	0	100%	-3 320	-4 988
Atos Investissement 12	40	40	100%	-1	34
Atos Meda	40	0	100%	-1 387	-8 043
Atos Investissement 19	37	37	100%	-1	36
Atos Investissement 20	37	37	100%	-1	36
Atos Investissement 21	37	37	100%	-1	36
<b>Italie</b>					
Atos Multimédia	68	68	100%	-	171
Atos Origin Srl	57 183	0	100%	-175	-484
<b>Benelux</b>					
St Louis RE	2 139	2 139	100%	-	2 140
<b>Espagne</b>					
Atos Origin SAE	53 389	53 389	100%	-21 910	24 239
GTI	751	751	100%	94	551
<b>Allemagne</b>					
Atos Origin GMBH	160 750	160 750	100%	14 364	97 208
Sema GMBH	50 637	0	100%	-110	-2 092
<b>Pays-Bas</b>					
Atos Origin BV	1 139 608	1 139 608	100%	1 463	479 695
<b>Brésil</b>					
Atos Origin Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda	23 285	17 638	55%	-637	9 107
<b>II – Informations globales</b>					
Autres participations	150	26			
<b>TOTAL</b>	<b>2 467 744</b>	<b>2 309 064</b>			

## Note 4 Clients, comptes rattachés et autres créances

### Clients, comptes rattachés et autres créances

(en milliers d'euros)	valeur brute au 31 décembre 2010	Dépréciation	valeur nette au 31 décembre 2010	valeur nette au 31 décembre 2009
Clients	3 271	-	3 271	2 541
Clients douteux	289	-245	44	44
Factures à établir	3 078	-	3 078	1 534
Etat, impôt société	760	-	760	326
TVA déductible	2 528	-	2 528	3 743
Comptes courants sociétés groupe	361 790	-	361 790	321 013
Autres débiteurs	2 742	-202	2 540	791
<b>TOTAL</b>	<b>374 458</b>	<b>-447</b>	<b>374 011</b>	<b>329 992</b>
<i>Dont exploitation</i>		-447		

### Tableau de ventilation des clients, comptes rattachés et autres créances par échéance

(en milliers d'euros)	valeur brute au 31 décembre 2010	A moins de 1 an	A plus de 1 an
Clients	3 271	3 271	-
Clients douteux	289	-	289
Factures à établir	3 078	3 078	-
Etat, impôt société	760	760	-
TVA déductible	2 528	2 528	-
Comptes courants sociétés groupe	361 790	361 790	-
Autres débiteurs	2 742	2 742	-
<b>TOTAL</b>	<b>374 458</b>	<b>374 169</b>	<b>289</b>

### Tableau des produits à recevoir

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les créances :</b>		
Créances clients	3 078	1 534
Autres créances	432	278
<b>TOTAL</b>	<b>3 510</b>	<b>1 812</b>

## Note 5 Tableau de la trésorerie et équivalent de trésorerie

### Tableau de la trésorerie et équivalent de trésorerie

(en milliers d'euros)	valeur brute au 31 décembre 2010	Dépréciation	valeur nette au 31 décembre 2010	valeur nette au 31 décembre 2009
Actions propres – contrat de liquidité	88 593	-	88 593	5 610
Fonds commun de placement	-	-	-	2 412
Actions propres	4 995	-	4 995	3 035
Actions destinées à être attribuées /plan	4 187	-	4 187	17 291
Valeurs à l'encaissement	50 000	-	50 000	230 027
Disponibilités	15 757	-	15 757	39 894
<b>TOTAL</b>	<b>163 532</b>	<b>-</b>	<b>163 532</b>	<b>298 269</b>

Les 252 258 actions propres destinées à être attribuées sur les plans Management Investment Plan (MIP) et Long Term Incentive Plan (LTI) 2007 et 2008 ont été comptabilisées pour une valeur de 9,2 millions d'euros dont 5 millions d'euro d'actions non allouées car les conditions d'attribution n'étaient pas remplies.

### Note 6 Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Charges constatées d'avance	118	110
Charges à répartir	3 636	4 673
<b>TOTAL</b>	<b>3 754</b>	<b>4 783</b>

#### C.4.5.1 Notes sur le bilan

### Note 7 Capitaux propres

#### Capital social

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Nombre de titres	69 914 077	69 720 462
Valeur nominale (en euros)	1	1
<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>69 914</b>	<b>69 720</b>

## Tableau de répartition du capital sur les trois derniers exercices

	31-déc-10		31-déc-09		31-déc-08	
	Actions	%	Actions	%	Actions	%
Financière Daunou 17	17 442 839	25,0%	15 765 838	22,6%	15 765 838	22,6%
Pardus	1 821 869	2,6%	7 000 004	10,0%	7 000 004	10,0%
Centaurus			1 332 140	1,9%	3 492 119	5,0%
FMR Llc	3 498 744	5,0%				
Directoire					33 785	0,0%
Conseil Surveillance					10 721	0,0%
Conseil Administration	14 640	0,0%	14 938	0,0%		
<b>Total Dirigeants</b>	<b>14 640</b>	<b>0,0%</b>	<b>14 938</b>	<b>0,0%</b>	<b>44 506</b>	<b>0,1%</b>
Salariés	2 523 605	3,6%	2 279 112	3,3%	2 119 700	3,0%
Auto-détention	253 551	0,4%	652 152	0,9%	1 111 293	1,6%
Public	44 358 829	63,4%	42 676 278	61,2%	40 183 993	57,6%
<b>Total</b>	<b>69 914 077</b>	<b>100,0%</b>	<b>69 720 462</b>	<b>100,0%</b>	<b>69 717 453</b>	<b>100,0%</b>
Actions nominatives	1 403 026	2,0%	1 629 770	2,3%	1 703 175	2,4%
Actions au porteur	68 511 051	98,0%	68 090 692	97,7%	68 014 278	97,6%
<b>Total</b>	<b>69 914 077</b>	<b>100,0%</b>	<b>69 720 462</b>	<b>100,0%</b>	<b>69 717 453</b>	<b>100,0%</b>

En janvier 2010 le Fonds FMR Llc a informé la Société du franchissement du seuil de 5% en portant sa participation à hauteur de 5,02 % des actions et des droits de vote.

Les actions de la Société détenues par les employés le sont au travers des Fonds Communs de Placement et Plans d'Epargne Entreprise.

La 7<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010 a renouvelé l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions. Ces rachats ne peuvent porter sur plus de 10% du capital social. Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions propres détenues s'élève à 253 551 actions.

Le flottant des actions du Groupe exclut les participations détenues par les actionnaires de référence, à savoir le premier actionnaire, Financière Daunou 17 (PAI Partners), détenant 25,0% du capital au 31 décembre 2010. Aucun autre actionnaire de référence n'a annoncé sa volonté de maintenir une participation stratégique dans le capital émis par le Groupe. Les participations détenues par les dirigeants et les salariés sont également exclues du flottant.

	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Actions	% Capital	% Droit de vote	Actions	% Capital	% Droit de vote
Auto-détention	253 551	0,4%	0,4%	652 152	0,9%	0,9%
Financière Daunou 17	17 442 839	25,0%	25,0%	15 765 838	22,6%	22,6%
Conseil d'Administration	14 640	0,0%	0,0%	14 938	0,0%	0,0%
Salariés	2 523 605	3,6%	3,6%	2 279 112	3,3%	3,3%
Flottant	49 679 442	71,1%	71,1%	51 008 422	73,2%	73,2%
<b>Total</b>	<b>69 914 077</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>69 720 462</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



## Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Valeur au 31 décembre 2009	Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Résultat 2010	Valeur au 31 décembre 2010
Capital social	69 720			194		69 914
Prime d'émission et de fusion	1 409 936			4 187		1 414 123
Réserve légale	6 972					6 972
Autres réserves	25 511					25 511
Report à nouveau	131 698		128 712			260 410
Résultat de l'exercice	128 712		-128 712		69 674	69 674
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 772 549</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 381</b>	<b>69 674</b>	<b>1 846 604</b>

## Tableau de variation potentielle future de capital

Le capital social de la Société, composé de 69 914 077 actions émises, pourrait être augmenté jusqu'à un maximum de 21,3% par la création de 14 892 571 actions nouvelles, par l'exercice des options de souscription d'actions attribuées aux salariés et la conversion en actions nouvelles de l'OCEANE comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	Variation
Nombre d'actions	69 914 077	69 720 462	193 615
Conversion des Océanes	5 414 771	5 414 771	-
Option de souscription d'actions	9 477 800	10 310 776	-832 976
<b>Total du capital potentiel</b>	<b>84 806 648</b>	<b>85 446 009</b>	<b>-639 361</b>

Sur le total d'options de souscription d'actions de 9 477 800, 3 220 287 options ont un prix d'exercice supérieur à 50 euros.

## Note 8 Provisions

### Tableau des provisions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2010
Provision pour risques filiales	9 493	19 388	-	-	28 881
Provision pour risques	12 340	1 078	-10 013	-	3 405
Provision pour litiges	494	-	-	-	494
<b>TOTAL</b>	<b>22 327</b>	<b>20 466</b>	<b>-10 013</b>	<b>-</b>	<b>32 780</b>
<i>Dont : - exploitation</i>		28			28
<i>- financier</i>		20 438	-10 013		10 425

L'évaluation des titres de participation a donné lieu à une dotation complémentaire pour les filiales suivantes :

- Atos Origin International 14,1 millions d'euros ;
- Atos Origin Management France 3,9 millions d'euros ;
- Atos Meda 1,3 millions d'euros.

L'attribution des actions Management Investment Plan (MIP) et Long Term Incentive Plan (LTI) 2007 pour les plans à deux ans a conduit à reprendre la provision correspondante constituée d'un montant de 10 millions d'euros.

## Note 9 Emprunts

### Tableau de l'endettement net

(en milliers d'euros)	A moins de 1 an	A plus de 1 an et 5 ans au plus	Montant brut au 31 décembre 2010	Montant brut au 31 décembre 2009
Emprunts à long et moyen terme	-	250 000	250 000	250 000
Soldes créditeurs de banques et spots court terme	162 841	-	162 841	306 103
Emprunts et dettes financières divers	434 324	-	434 324	293 628
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>597 165</b>	<b>250 000</b>	<b>847 165</b>	<b>849 731</b>
DISPONIBILITES	Note 5 15 757		15 757	39 894
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>581 408</b>	<b>250 000</b>	<b>831 408</b>	<b>809 837</b>

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent :

- la participation des salariés pour un montant total de 18,7 millions d'euros,
- des emprunts envers d'autres sociétés du groupe Atos Origin pour un montant de 415,6 millions d'euros,
- un emprunt obligataire (OCEANE) émis le 29 Octobre 2009 pour un montant de 250 millions d'euros.

Les charges à payer sur les emprunts s'élèvent à 8,3 millions d'euros (2009 : 3,1 millions d'euros).

### Structure du crédit syndiqué (2005-2012)

Le 12 mai 2005, Atos Origin a obtenu l'ouverture d'une ligne de crédit revolving multidevises de 1 200 millions d'euros auprès d'un consortium bancaire. Ce prêt initialement à échéance de cinq ans a été prolongé deux fois d'un an. Au 31 décembre 2010, Atos Origin SA n'a pas utilisé cette ligne de crédit revolving multidevises.

### Titrisation

Le 6 mars 2009, Atos Origin a renouvelé son programme paneuropéen de titrisation avec un montant maximum de cession de créances de 500 millions d'euros et un montant maximum de financement de 200 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, Atos Origin SA a reçu 152 millions d'euros au titre de ce programme (145.6 millions d'euros en 2009).

### Note 10 Dettes, paiements et autres charges.

#### Tableau de ventilation des dettes fournisseurs et autres dettes par échéance

(en milliers d'euros)	Valeur brute 31 décembre 2010	A moins de 1 an	A plus de 1 an	Valeur brute 31 décembre 2009
Fournisseurs et comptes rattachés	14 857	14 857	-	8 166
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	672	672	-	350
TVA collectée et à payer	554	554	-	62
Comptes courants groupe et associés	736 276	736 276	-	780 441
Autres dettes	1 042	1 042	-	643
<b>TOTAL</b>	<b>753 401</b>	<b>753 401</b>	<b>-</b>	<b>789 662</b>

## Délais de paiement

Les conditions générales d'achats sont de soixante jours à compter de la date d'émission de la facture sauf dispositions contraires réglementaires ou convenues entre les parties.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre	Entreprises liées	Autres	Factures antérieures à l'exercice	Factures dues au 31 décembre	Factures non échues au 31 décembre
<b>2010</b>						
<b>Fournisseurs et dettes</b>	<b>14 857</b>	<b>6 568</b>	<b>8 289</b>	<b>86</b>	<b>25</b>	<b>14 746</b>
	100,0%			0,6%	0,2%	99,3%
Fournisseurs	3 116	1 143	1 973	86	25	3 005
Factures à recevoir	11 741	5 425	6 316	-	-	11 741
<b>2009</b>						
<b>Fournisseurs et dettes</b>	<b>8 166</b>	<b>5 018</b>	<b>3 148</b>	<b>204</b>	<b>91</b>	<b>7 871</b>
	100,0%			2,5%	1,1%	96,4%
Fournisseurs	1 983	1 458	525	204	91	1 688
Factures à recevoir	6 183	3 560	2 623	-	-	6 183

## Tableau des charges à payer

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Montant des charges à payer inclus dans les dettes fournisseurs et autres dettes bilan :</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 741	6 182
Autres dettes	768	407
Dettes fiscales et sociales	71	76
<b>TOTAL</b>	<b>12 580</b>	<b>6 665</b>

#### C.4.5.2 Notes sur le compte de résultat

##### Note 11 Chiffre d'affaires et Activité

###### Tableau de ventilation du chiffre d'affaires

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	(en milliers d'euros)	(en %)	(en milliers d'euros)	(en %)
Redevance de marque	38 447	91,3%	38 905	91,9%
Refacturation de frais	353	0,8%	987	2,3%
Garanties parentales	3 297	7,8%	2 465	5,8%
<b>TOTAL par nature</b>	<b>42 097</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 357</b>	<b>100,0%</b>
France	16 203	38,5%	16 351	38,6%
Etranger	25 894	61,5%	26 006	61,4%
<b>TOTAL par zone géographique</b>	<b>42 097</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 357</b>	<b>100,0%</b>

Le chiffre d'affaires issu des redevances de marques s'est élevé à 38,4 millions d'euros, en légère contraction par rapport à 2009, consécutivement à la variation du chiffre d'affaires du Groupe.

##### Note 12 Autres charges

Les achats consommés incluent les honoraires de sponsoring versés au Comité International Olympique.

###### Tableau de ventilation des autres charges

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Charges des fonctions Groupe	-11 073	-19 240
Jetons de présence	-411	-421
Autres charges	-269	-112
<b>TOTAL</b>	<b>-11 753</b>	<b>-19 773</b>

Les autres charges comprennent principalement des dépenses de marketing, communication et relations investisseurs, ressources humaines refacturées à Atos Origin SA par sa filiale Atos Origin International SAS et les autres sociétés holding.

Atos Origin SA n'a aucun employé au 31 décembre 2010 ni au 31 décembre 2009.

Le montant global des rémunérations et avantages de toute nature des membres du Conseil d'Administration d'Atos Origin de l'exercice 2010 s'est élevé à 0,4 millions d'euros de jetons de présence.

## Note 13 Résultat financier

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dividendes reçus des participations	82 373	112 275
Intérêts de comptes courants	2 617	4 093
Revenus des créances financières	3 529	4 919
Reprises de provisions sur titres de participation	2 060	44 881
Reprise de provisions sur actions propres	10 013	-
Reprises de provisions à caractère financier	2 452	22 700
Produit de cession des valeurs mobilières	962	530
Différences positives de change	5 090	733
Autres produits financiers	11 507	9 628
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>120 603</b>	<b>199 759</b>
participation	-7 722	-2 732
Intérêts sur titrisation	-1 437	-2 886
Intérêts sur prêts intragroupe	-7 080	-6 706
Intérêts sur comptes courant Groupe	-68	-3 340
Provision pour dépréciation de mali de fusion	-	-1 883
Dépréciation des titres de participation	-15 441	-28 455
Dépréciation des titres d'auto-contrôle	-1 050	-1 118
Autres provisions à caractère financier	-20 517	-8 118
Perte/créances liées à des participations	1	-10 623
Intérêts sur crédit court terme	-2 599	-4 016
Différences négatives de change	-5 103	-1 709
Autres charges financières	-13 590	-19 595
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-74 606</b>	<b>-91 181</b>
<b>TOTAL RESULTAT FINANCIER</b>	<b>45 997</b>	<b>108 578</b>

Les produits financiers sont essentiellement constitués des dividendes reçus pour 82,4 millions d'euros d'Atos Investissement 5, Atos Participation 2 et Atos Origin Formation pour respectivement 79,5 millions d'euros, 1,9 millions d'euros et 1,0 million d'euros.

La reprise de provision est relative aux plans MIP/LTI pour 10 millions d'euros et à la reprise de la provision pour dépréciation sur actions propres due à l'augmentation du cours moyen de bourse au mois de décembre 2010 par rapport au mois de décembre 2009.

Les autres produits financiers de 11,5 millions d'euros correspondent à la refacturation aux filiales du Groupe de ces actions gratuites.

Les autres charges financières de 13,6 millions d'euros correspondent à l'attribution des actions gratuites dans le cadre des plans LTI / MIP de 2007 et 2008.

La dépréciation des titres de participation a été présentée dans la Note 3 Dépréciations sur immobilisations financières.

Les autres provisions financières ont été présentées dans la Note 8 Provisions.

Les intérêts sur emprunts comprennent le coupon dû aux porteurs de l'OCEANE pour un montant de 6,2 millions d'euros.

## Note 14 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils ne surviennent que rarement.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Produits de cession des immobilisations financières	1 001	-
Reprise de provision pour clients	967	-
Reprise de provision pour immobilisations incorporelles	69 621	-
Autres produits exceptionnels	307	-
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>71 896</b>	<b>-</b>
Amortissement malis de fusion	492	-492
Valeur comptable de cession des immobilisations incorporelles	69 621	-
Valeur comptable de cession des immobilisations financières	1 001	-67
Autres charges exceptionnelles	8 057	-630
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>79 171</b>	<b>-1 189</b>
<b>TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-7 275</b>	<b>-1 189</b>

La valeur comptable de cession des immobilisations incorporelles concerne l'annulation du mali de fusion de la Suède. Cette perte est compensée par une reprise de provision du même montant.

Les autres charges exceptionnelles comprennent les honoraires relatifs à l'acquisition de Siemens SIS pour 7,5 millions d'euros.

## Note 15 Impôt

### Allègement et accroissement de la dette future d'impôt d'Atos Origin SA imposée séparément

A la clôture de l'exercice, le montant des allègements et accroissements de la dette future d'impôt se ventile ainsi :

(en milliers d'euros)	Base allègement	Base accroissement
Provisions non déductibles temporairement	-	9 930
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>9 930</b>

Les actifs ou passifs différés d'impôt ne figurent pas dans les comptes.

### Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Avant impôt	Impôt calculé	Montant net
Résultat courant	64 047		64 047
Résultat exceptionnel	-7 275		-7 275
Produit impôt		12 902	12 902
<b>TOTAL</b>	<b>56 772</b>	<b>12 902</b>	<b>69 674</b>

A la clôture de l'exercice 2010, il n'y a pas de risque de reversement du produit d'impôt constaté suite à l'intégration fiscale en application des dispositions de la convention d'intégration fiscale ci-dessous détaillée.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration est de 12,9 millions d'euros. Le montant total des déficits reportables s'élève à 184,5 millions d'euros.

### Convention d'intégration fiscale

Au titre de l'article 223-A du CGI, Atos Origin SA a signé une convention d'intégration fiscale avec un certain nombre de ses filiales avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Atos Origin SA en tant que Société tête de groupe, est désignée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés du Groupe formé par elle-même et les sociétés incluses dans l'intégration fiscale :

Les principales modalités de la convention sont :

- le résultat des sociétés intégrées est déterminé comme si elles étaient imposées séparément ;
- les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du Groupe ne seront que provisoires car les filiales concernées pourront toujours les utiliser. En conséquence les économies d'impôts sont inscrites en dettes au nom des filiales déficitaires ;
- Atos Origin SA est la seule société redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura à acquitter en cas de sortie du Groupe d'une société intégrée.

### Note 16 Engagements financiers donnés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Garanties de performance	1 210 598	1 152 003
Garanties bancaires	196	196
<b>TOTAL</b>	<b>1 210 794</b>	<b>1 152 199</b>

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de bonne exécution à ses clients. Ces garanties limitées s'élèvent à 1 211 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 1 152 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Dans le cadre du contrat signé par Atos Origin IT Services UK Limited avec le Comité International Olympique (CIO), Atos Origin SAE (Espagne) a accordé une garantie de bonne exécution au CIO dans le cas où l'entité Atos Origin signataire du contrat (ou toute autre société affiliée à qui tout ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevises, Atos Origin SA a garanti au Consortium de banques, représenté par BNP PARIBAS, de couvrir jusqu'à 440 millions d'euros les obligations de sa filiale, Atos Origin Telco Services B.V.

Atos Origin SA a donné une garantie parentale de 120 millions d'euros au Stichting Pensionfonds Atos Origin. Cette garantie est octroyée pour assurer les obligations de paiement de la filiale d'Atos Origin aux Pays-Bas dans le cadre du mécanisme du taux de couverture en cas de défaut de paiement des sommes associées.

Consécutivement à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos Origin SA reste liée par une garantie donnée à Schlumberger dans le cadre de relations avec Citicorp, pour un montant total de 63,152 millions de dollars américains. Cette garantie fait l'objet d'une contre garantie totale par l'acquéreur de Cellnet, « Cellnet Holdings Corp ».

Dans le cadre des activités de transactions par cartes de paiement d'Atos Worldline en Belgique, le Groupe Atos Origin a garanti directement ou indirectement son partenaire MasterCard en cas de défaut de paiement résultant de son rôle d'intermédiaire entre l'émetteur du paiement et le bénéficiaire, ou en cas de violation de leurs règles. Ces garanties sont estimées pour un montant maximum de 28,5 millions de dollars américains. Le risque réel est considéré comme très faible.

Par ailleurs, Atos Origin SA a accordé une garantie de 26,5 millions d'euros à Chartis Europe SA pour l'exécution des obligations de son réassureur St-Louis-Ré. Cette garantie ne pourrait être exercée que dans le cas, très peu probable, où St-Louis-Ré serait dans l'incapacité de respecter ses obligations de réassurance auprès de Chartis Europe SA. Cette garantie sera renouvelée sur une base annuelle.

Enfin, Atos Origin SA et Atos Origin B.V. ont accordé des garanties de support financier à plusieurs de leurs filiales suite aux demandes des commissaires aux comptes ou par respect de réglementations locales.

## **Note 17 Analyse des risques**

### **Risques de marché : Valeur de marché des instruments financiers**

#### **Disponibilités et dépôts à court-terme, clients et comptes rattachés, concours bancaires courants, fournisseurs et comptes rattachés.**

En raison du caractère court terme de ces instruments, le Groupe estime que la valeur comptable constitue une approximation raisonnable de leur valeur de marché au 31 décembre 2010.

#### **Dettes à long et moyen-terme**

Au 31 décembre 2010, Atos Origin SA ne supporte aucune dette relative au crédit syndiqué.

### **Risques de liquidité**

#### **Crédit syndiqué**

La principale source de financement d'Atos Origin est un crédit syndiqué de 1 200 millions d'euros conclu le 12 mai 2005 avec un consortium de banques. Le contrat a une échéance de 5 ans, et une période d'extension optionnelle de deux ans exerçables en 2006 et 2007. Ces options ont été exercées en 2006 et 2007, ce qui a permis d'étendre la durée du crédit syndiqué jusqu'au 12 mai 2011 pour un montant de 1 200 millions d'euros et jusqu'au 12 mai 2012 pour un montant de 1 100 millions d'euros.

Le crédit syndiqué est sujet aux restrictions suivantes :

- Le ratio de levier financier consolidé d'Atos Origin (l'endettement net consolidé divisé par le résultat d'exploitation consolidé retraité des amortissements sur immobilisations corporelles, des charges nettes de retraite et des provisions d'exploitation figurant dans les états financiers consolidés) ne doit pas être supérieur à 2,5 jusqu'à la maturité du crédit syndiqué.
- Le ratio de couverture d'intérêt consolidé d'Atos Origin (le résultat d'exploitation consolidé divisé par les intérêts financiers nets consolidés) ne doit pas être inférieur à 4,0 jusqu'à la maturité du crédit syndiqué.

#### **Programme de titrisation**

En mars 2009, Atos Origin a renouvelé son programme de titrisation de créances commerciales avec Ester Finance pour une durée de 5 ans, une filiale appartenant à 100% à CALYON notée AA- par Standard & Poors et Aa2 par Moody's. Le montant maximum de financement est de 200 millions d'euros.

Les créances commerciales de certaines entités d'Atos Origin basées aux Pays Bas, en France, en Angleterre et en Allemagne sont cédées sur une base récurrente à cette institution de financement. Cette transaction est financée à travers l'émission de billets de trésorerie notés A1P1. Cette note est possible grâce à un dépôt subordonné (en créances) constitué par Atos Origin. Le montant du dépôt est calculé tous les mois et est fonction de certains critères tels que le ratio de dilution, le délai de recouvrement moyen (DSO), de pertes, etc.

Au 31 décembre 2010 le montant total des créances cédées à Ester finance s'élevait à 411,1 millions d'euros.



Le Groupe a aligné ses obligations contractuelles au titre de ce programme sur les modalités plus favorables de la facilité de crédit renouvelable multidevisée décrites plus haut.

#### **Emprunt obligataire (Océane)**

Le 29 Octobre 2009, Atos Origin a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire composé d'obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (Océane) pour un montant de 250 millions d'euros avec une échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et un coupon annuel de 2.5%.

#### **Risque de liquidité au 31 décembre 2010 :**

Types d'instruments	Fixe / Variable	Ligne (en millions d'euros)	Maturité
Crédit Syndiqué	Variable	1 100	Mai 2012
Programme de titrisation	Variable	200	Mars 2014
Océane	Fixe	250	Janvier 2016

#### **Gestion du risque de contrepartie**

Le Groupe possède une procédure stricte d'analyse de risque de contrepartie. Dans le cadre de ses relations commerciales, le Groupe gère le risque de contrepartie avec un portefeuille de clients diversifié et des instruments de suivi des risques.

Sur le plan financier, le Groupe contrôle son risque de contrepartie sur ses placements et sur ses opérations de marché en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant les contreparties bancaires. Le Groupe considère par conséquent qu'il est faiblement exposé au risque de crédit.

#### **Exposition au risque de marché**

Les actifs monétaires du Groupe sont constitués de créances et de prêts, de valeurs mobilières de placement et de disponibilités. Les passifs monétaires sont constitués de dettes financières, de dettes d'exploitation et de dettes diverses.

#### **Exposition au risque de taux**

L'exposition au risque de taux d'intérêt couvre deux natures de risque :

- Un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant par exemple une dette à taux fixe, l'entreprise est exposée à une perte potentielle d'opportunité en cas de baisse des taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe mais n'affectera pas les produits et charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces actifs et passifs.
- Un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. La Société considère qu'une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur des actifs et passifs financiers à taux variable.

#### **Note 18 Entreprises liées**

Selon le règlement ANC 2010-02, les transactions à mentionner concernent uniquement « une liste des transactions significatives effectuées par la Société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions de marché ».

Ces informations ne sont toutefois pas requises pour les transactions effectuées par la Société avec les filiales qu'elle détient en totalité, entre sociétés sœurs détenues en totalité et entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère.

Pour Atos Origin SA les transactions de marché (Trade mark fees, financement des opérations et intégration fiscale) sont respectées et il n'y a pas lieu de présenter une telle information.

#### **Note 19 Evènements post clôture**

La Société a conclu le 1er février 2011 avec Siemens un accord définitif concernant l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services, ainsi que cela avait été annoncé par les deux Groupes le 15 décembre 2010, en vue de la mise en place d'un partenariat stratégique global. La formalisation de cet accord fait suite à l'avis rendu par le Comité d'Entreprise Européen d'Atos Origin sur cette transaction ainsi qu'à son approbation par son Conseil d'Administration. Soumise aux conditions suspensives usuelles, en particulier l'autorisation des autorités de la concurrence françaises et américaines et l'approbation de l'opération par les actionnaires d'Atos Origin lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, la réalisation de l'acquisition est prévue en Juillet 2011.